L'écrivain français a étudié de 1915 à 1917 à la Villa Saint-Jean. Un passage célébré cette année

Quand Saint-Exupéry vivait à Fribourg

« ANNE REY-MERMET

Commémorations » «Fribourg, la neige (comme ça ferait bien ici). (...) On me croit sans cœur parce que je n'exprime rien, mais je crèverai de mélancolie du passé détruit, de tous ces passés détruits. Dakar, Port-Etienne, Cap Juby, Casablanca, les 3000 kilomètres de côtes n'ont pas la densité de 20 mètres carrés à Fribourg...» Quand il écrit ces lignes à sa sœur Simone depuis Cap Juby, au Maroc, cela fait une dizaine d'années qu'Antoine de Saint-Exupéry a quitté Fribourg.

Le jeune Français a 15 ans quand il arrive dans la cité des Zaehringen. Nous sommes en 1915 et la Suisse est un îlot de calme au centre d'une Europe bouleversée par la Première Guerre mondiale. Il étudie à la Villa Saint-Jean, où se trouve actuellement le Collège Sainte-Croix, chez les Pères marianistes. La rue a d'ailleurs été rebaptisée en son honneur en 1996. Saint-Exupéry y restera jusqu'en 1917, une date dont le centenaire sera célébré cette année par le biais de différents événements (lire ci-après).

A l'époque, il est de bon ton pour les familles catholiques de France d'envoyer leurs rejetons étudier dans ce collège privé tenu par des compatriotes. «Ces deux ans de scolarité à Fribourg lui ont probablement sauvé la vie. En France, pendant la Première Guerre mondiale, des jeunes de 16 ans se sont fait passer pour des personnes majeures afin de pouvoir s'enrôler. Imaginez, ce jeune homme plein d'idéaux! On aurait pu le perdre avant même qu'il n'écrive la première ligne», relève l'historien Alain-Jacques Tornare.

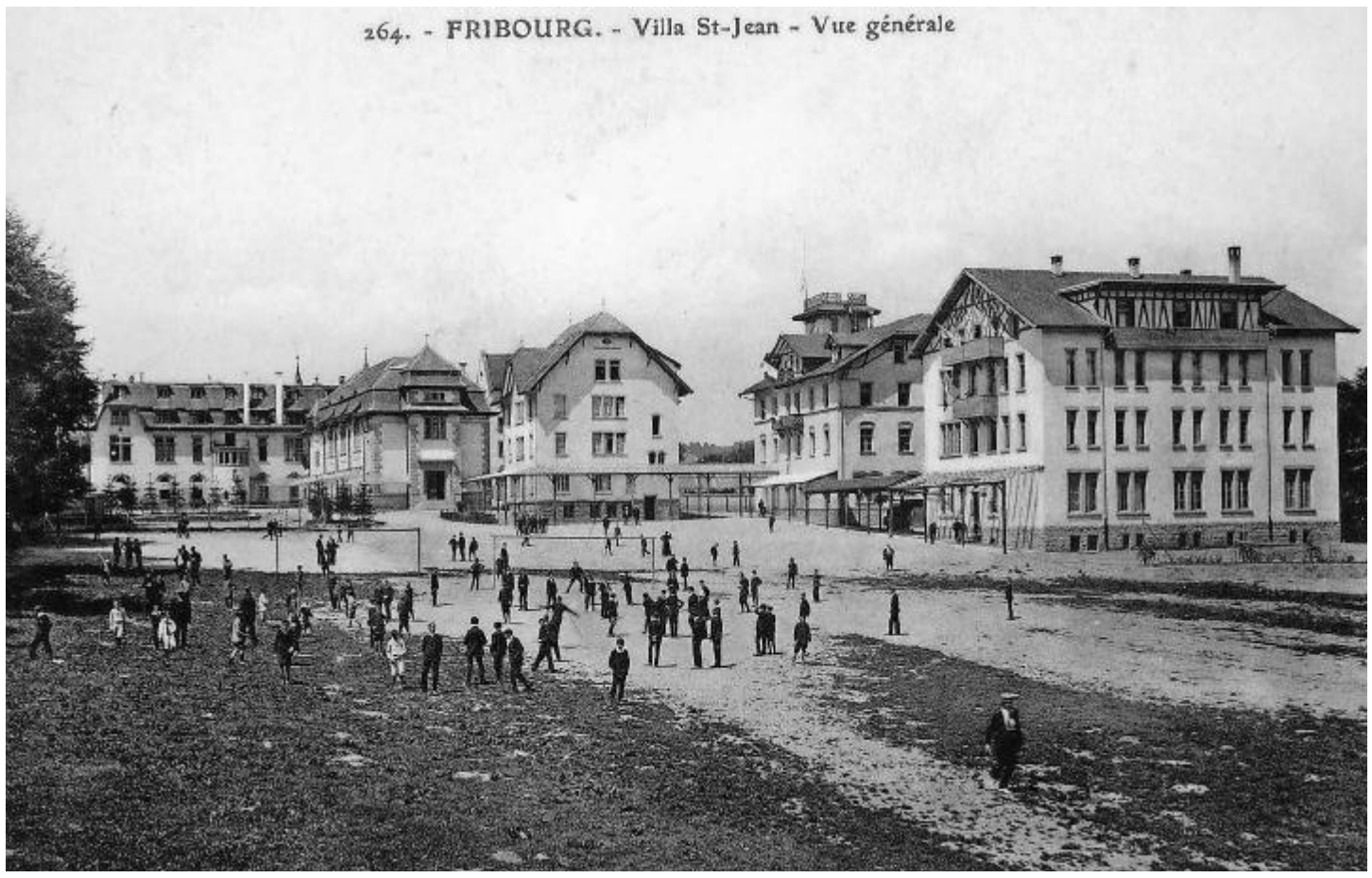

L'école de Pères marianistes immortalisée dans les années 1910. Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg. Collection de cartes postales

Parenthèse à Fribourg

Si son passage à Fribourg aura peut-être épargné à Saint-Exupéry un funeste destin, il l'a en tout cas durablement marqué. Un attachement qui transparaît dans certains passages de ses écrits. Comme dans les premières lignes de *Pilote de guerre*, publié en 1942.

«Sans doute je rêve. Je suis au collège. J'ai quinze ans. Je réfléchis avec patience mon problème de géométrie. Accoudé sur ce bureau noir, je me sers sagement du compas, de la règle, du rapporteur. Je suis studieux et tranquille.» Une description qui se poursuit ainsi, sur le même ton, dégageant une impression de quiétude. «Je suis un collégien qui connaît son bonheur, et qui n'est pas tellement pressé d'affronter la vie...», écrit-il un peu plus loin.

Un souvenir évoqué, comme pour s'abstraire de la pagaille de la Seconde Guerre mondiale, époque durant laquelle se déroule *Pilote de guerre*. «A Fribourg, le jeune Antoine, surnommé Pique la Lune, a pu préserver sa part d'enfance, suspendre le temps, retarder l'échéance», estime Alain-Jacques Tornare. Une parenthèse qui ne dure pas: «Fini le collège. C'est la vie.» Et ainsi reprend le cours du récit, de la mission. «On sacrifie les équipages comme on jetterait des verres d'eau dans un incendie de forêt.» Le contraste est saisissant entre la douceur de la jeunesse et la violence de l'actualité.

Des amis pour la vie

Durant ces deux ans de scolarité à Fribourg, l'écrivain a aussi bénéficié d'un enseignement plus adapté à son caractère rêveur et sensible. «Les marianistes entouraient les gens sans les encercler. Ils voulaient que leurs élèves apprennent la discipline, mais par eux-mêmes», explique l'historien. Des méthodes qui lui convenaient bien mieux que celles des jésuites dont il avait suivi les cours auparavant. «Selon le Père de Miscault, ancien supérieur de la Villa Saint-Jean, Saint-Exupéry «avoua que de tous les collèges qu'il avait fréquentés, c'est le seul dont il eût gardé un bon souvenir», en raison de la spontanéité sincère et de l'esprit d'ouverture qui y régnait», écrit Alain-Jacques Tornare dans un article consacré à l'écrivain dans le numéro de février 1997 du bulletin d'information de la ville de Fribourg, *1700*.

De par son emplacement, le collège des Pères marianistes bénéficie d'une vue plongeante sur la Basse-Ville qui s'étend en contrebas des falaises. «C'est comme si on pouvait la survoler, alors pour quelqu'un qui aspire à la légèreté, à quitter la pesanteur de la planète, cela a dû avoir un certain charme», note l'historien, par ailleurs collaborateur scientifique auprès des Archives de la ville de Fribourg.

De cette époque formatrice de son adolescence fribourgeoise, l'écrivain ne conserve pas que des souvenirs. «Alors qu'il est très volatil dans ses amours et ses amitiés, Saint-Exupéry gardera toute sa vie les amis qu'il s'est faits ici. Fribourg est un point d'ancrage, le seul endroit qui revient comme un leitmotiv dans son œuvre», remarque Alain-Jacques Tornare.

«Ces deux ans à Fribourg lui ont peut-être sauvé la vie» Alain-Jacques Tornare

Dix ans après son départ, en 1927, l'homme devenu pilote et écrivain, revient dans la cité des Zaehringen pour une réunion des anciens pensionnaires. «Il travaillait déjà pour l'Aéropostale et vivait à 100 à l'heure. Qu'il ait pris la peine de revenir est significatif», observe l'historien.

Outre la rue baptisée en son honneur, Fribourg garde également des traces du passage de l'écrivain. Celui qui disparaîtra aux commandes de son avion le 31 juillet 1944 apparaît sur le Monument aux morts des anciens élèves de la Villa Saint-Jean, déplacé au cimetière de Saint-Léonard au moment de la destruction du collège en 1970. »

UNE ANNÉE JALONNÉE DE DIVERSES COMMÉMORATIONS

Le centième anniversaire de la présence d'Antoine de Saint-Exupéry sera célébré cette année à Fribourg, avec notamment une journée officielle le 6 avril, mais les détails de cette commémoration n'ont pas encore été dévoilés. Ce que l'on peut d'ores et déjà annoncer, c'est qu'une première manifestation marquant ce jubilé se déroulera dès la semaine prochaine au Collège Sainte-Croix, qui se trouve à l'emplacement de l'école des Pères marianistes fréquentée par l'écrivain. L'établissement organise dès le 19 janvier une exposition de travaux d'élèves d'arts visuels dédiés à Saint-Exupéry et à son œuvre. Elle sera visible jusqu'au 25 mars, du lundi au vendredi, de 8 à 18 h.

L'Office du tourisme de Fribourg prépare de son côté une bande dessinée, avec Alain-Jacques Tornare au scénario et Ludo Hartmann au dessin, pour emmener les curieux en balade dans la ville à travers les yeux du célèbre pilote. Cette brochure sera disponible au printemps et sera vendue à l'Office du tourisme. «Cette bande dessinée aura à la fois une vocation testimoniale et touristique. Nous allons également mettre en place une visite de la ville sur les traces de Saint-Exupéry, en présentant la personne et le Fribourg du début du siècle», explique Cédric Clément, directeur de Fribourg Tourisme et Régions. Au-delà de cette année anniversaire, l'idée est de pérenniser ensuite cet itinéraire de visite. ARM

Dix ans après, le TF enterre l'affaire de Schmitten

Justice » Le Tribunal fédéral (TF) a définitivement condamné le protagoniste principal de l'affaire d'abus sexuels entre jeunes qui avait secoué l'opinion publique helvétique en 2007. Après une valse de recours ayant provoqué un ping-pong judiciaire de plusieurs années entre magistrats cantonaux et fédéraux, il écope au final de 33 mois de prison, dont 11 mois ferme.

Il aura 30 ans cette année. En été 2005, à quelques semaines de sa majorité, ce Suisse d'origine turque avait, avec une demi-douzaine de ses amis, entretenu des relations sexuelles en groupe avec une Bernoise de 17 ans dans un appartement du quartier de Mülital, à Schmitten. Courant 2006, lui et ses potes, tous domiciliés dans ce lotissement défavorisé situé à l'écart du village singinois, avaient été impliqués dans des actes du même type, avec cette fois une jeune fille de 14 ans.

Cette dernière, une habitante du quartier, n'avait pas porté plainte. Mais comme elle était une enfant au sens de la loi, les faits la concernant tombaient d'office sous le coup du Code pénal. La jeune Bernoise, issue d'une bonne famille, avait en revanche porté l'affaire devant la justice. Ou plutôt son père, qui était tombé par hasard, plus d'une année après les faits, sur un chat informatique dans lequel sa fille expliquait à l'un de ses amis qu'elle avait été impliquée contre son gré dans une «tournante». Révélés en mars 2007, les faits avaient été rapportés et abondamment commentés dans les médias de toute la Suisse.

En mars 2008, le Tribunal de la Singine condamnait le principal protagoniste de l'affaire – il était, au moment des faits, le petit ami attitré de la plaignante – à trois ans et demi de prison. Les juges l'avaient reconnu coupable de viol, contrainte sexuelle, actes d'ordre sexuel avec des enfants et encouragement à la prostitution. Deux autres accusés majeurs, des Kosovars dont l'un avait fui le pays, s'en étaient tirés avec des peines de 3 ans (dont une année ferme) et 18 mois avec sursis.

Par une série de recours, le désormais trentenaire – il est retourné au pays et s'est lancé dans le commerce de paprika – est parvenu à diminuer considérablement sa peine. En octobre 2014, le Tribunal cantonal fribourgeois lui avait carrément accordé le sursis intégral, relevant des incohérences dans le comportement de la plaignante et abandonnant complètement l'accusation de viol et de contrainte sexuelle. Une décision toutefois cassée par le TF, sur recours cette fois du Ministère public.

N'abandonnant pas la partie, le recourant a tenté une ultime manœuvre en invoquant la supposée prescription des faits survenus avant sa majorité. Dans un arrêt daté du 3 janvier 2017 et publié hier sur son site internet, le TF estime toutefois que sa démarche est infondée: le délai de prescription – que le droit des mineurs fixait à cinq ans à compter des événements de l'été 2005 – a été interrompu le 18 mars 2008, date du jugement de première instance. »

MARC-ROLAND ZOELLIG

Feux de cheminée

Incendie » Entre mercredi et jeudi, la police cantonale et les sapeurs-pompiers sont intervenus à quatre reprises pour des départs de feu dans des cheminées. Mercredi, des feux se sont déclarés à Semsales à 13 h 30 et à Ecuvillens vers 21 heures. Jeudi, l'intervention des pompiers était nécessaire à Vaulruz à 17 h 15 et à Vuadens peu avant 20 heures.

Ces quatre départs de feu n'ont fait aucun blessé, précise la police. Pour éviter les feux de cheminée, elle conseille de faire contrôler les conduits d'évacuation des fumées régulièrement. » JER